

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON

Assemblée spéciale du 6 février 2023

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 6 février 2023 à 18h00 à la salle commune du complexe municipal, située au 18 rue Principale Nord.

La séance spéciale et enregistrée sur vidéo.

Sont présents à cette rencontre:

Madame	Véronique Danis	Mairesse
Madame	Julie Côté	Conseillère
Monsieur	Luc St-Jacques	Conseiller
Madame	Pierrette Lapratte	Conseillère
Monsieur	Rodrigue Gauthier	Conseiller
Monsieur	Sébastien Emond	Conseiller

est absent de cette rencontre:

Monsieur	François Côté	Conseiller
----------	---------------	------------

Sous la présidence de Madame Véronique Danis, Mairesse.

Est également présente, Madame Sandra Payette, directrice générale et greffière-trésorière, elle occupe la fonction de greffière de la présente séance.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

La séance extraordinaire est par conséquent ouverte à 18 h, après un tour de table pour la vérification du quorum par l'appel des présences.

Adoptée à l'unanimité

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-02-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

100. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 100.1 Adoption des Prévisions budgétaires pour l'année financière 2023.
- 100.2 Adoption du plan triennal d'immobilisation 2023-2024-2025

Il est proposé par madame la conseillère Julie Côté et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Sans ajout de point au varia.

Adoptée à l'unanimité

2. DEMANDES ET DÉCISIONS

2023-02-17

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

Madame la mairesse présente le budget pour l'année 2023

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour l'exercice financier 2023;

Il est proposé par madame la conseillère Pierrette Lapratte et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2023 comme détaillées ci-dessous :

Prévision budgétaire 2023			
REVENUS			
NUMÉRO GL	DESCRIPTION	Budget 2022	Budget 2023
QUOTES-PARTS MRCVG			
01.11000-951	QUOTES-PARTS		-166 424 \$
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
01.21111.000	TAXES GÉNÉRALES	-627 029 \$	-478 873 \$
TAXES SPÉCIALES DETTES			
01.21112.001	REG. EMPRUNT 89-2020	-17 500 \$	-23 627 \$
01.21112.002	REG. EMPRUNT 90-2020	-11 150 \$	-14 175 \$
01.21112.003	REG. EMPRUNT RIRL 96-2021		-36 591 \$
TOTALES TAXES SUR VALEUR FONCIÈRE		-655 679 \$	-719 690 \$
SERVICES MUNICIPAUX			
01.21210.444	EAU-ACQUEDUC	-29 900 \$	-35 420 \$
01.21210.445	VIDANGES DES BOUES SEPTIQUES	-62 515 \$	-43 992 \$
01.21210.451	MATIÈRES RÉSIDUELLES- ORDURES	-103 080 \$	-104 136 \$
01.21210.452	MATIÈRES RECYCLABLES	-20 575 \$	-15 250 \$
01.21210.453	MATIÈRES COMPOSTABLES	-51 715 \$	-46 300 \$
01.21220.441	CONTRIBUTION FINANCIÈRE SQ	-4 000 \$	-52 122 \$
TOTALES TAXES SERVICES MUNICIPAUX		-271 785 \$	-297 220 \$
AUTRES REVENUS- (subvention, compensation, intérêts, redevances...)			
TOTAUX AUTRES REVENUS		-889 460 \$	-1 188 898 \$
TOTAUX REVENUS		-1 816 924 \$	-2 205 808 \$
Augmentation de la taxe pour l'année 2023			9.358%
CHARGES			
DESCRIPTION		Budget 2022	Budget 2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		505 095 \$	577 693 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		147 414 \$	188 303 \$
TRANSPORT - RÉSEAU ROUTIER - VOIRIE MUNICIPALE		555 031 \$	743 597 \$
AQUEDUC ET BOUES SEPTIQUES		97 340 \$	97 079 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES		209 329 \$	263 422 \$
ÉCOCENTRE		8 819 \$	7 349 \$
COURS D'EAU		6 538 \$	1 853 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		3 000 \$	2 500 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		67 810 \$	78 409 \$
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		14 991 \$	12 187 \$
LOISIRS ET CULTURE		128 521 \$	85 006 \$
FRAIS DE FINANCEMENT - DETTE LONG TERME - INTÉRÊTS- AUTRES FRAIS		53 596 \$	45 795 \$
REMBOURSEMENT EN CAPITAL		34 440 \$	87 615 \$
TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIFS. INVESTIS. (PROJET)		5 000 \$	15 000 \$
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		-20 000 \$	0 \$
TOTAL DES CHARGES		1 816 924 \$	2 205 808 \$

2023-02-18

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil a préparé le programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les trois prochaines années;

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025



Municipalité de Montcerf-Lytton
18 Rue Principale Nord, Montcerf-Lytton
(Québec) Canada - J0W 1N0
dg@montcerf-lytton.com
Tél. 819-449-4578 Fax: 819-449-7310

CONSIDÉRANT QUE ce document doit détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède douze mois;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption d'un plan triennal d'immobilisations est requise en vertu de l'article 953.1 du Code municipal;

Il est proposé par monsieur le conseiller Rodrigue Gauthier et il est résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 de la municipalité, dont la copie est jointe à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

DÉPARTEMENT	Description	2023	2024	2025	Subvention	Règlement emprunt	Taxes par secteur	Fond général/ Surplus	TECO 2019- 2023
Administration	Bâtiment municipal et garage municipal		3 000 000 \$		2 400 000 \$	600 000 \$			
Aqueduc	Mise à niveau réseau aqueduc chemin du Collège (retirer Carlon)	1 200 000 \$			1 080 000 \$		120 000 \$		
Incendie	Camion de service		100 000 \$			100 000 \$			
Loisirs	Patinoire refaire bande, plancher	250 000 \$			175 000 \$	75 000 \$			
Touristique	Chute Quinn -refaire passerelle et marches			75 000 \$	52 500 \$	22 500 \$			
Voirie	Achat d'une déneigeuse		350 000 \$			350 000 \$			
Voirie	Rechargement en gravier concassé de rivière chemin de l'Aigle			250 000 \$					250 000 \$
Voirie	Aménagement et reféction du chemin Montcerf			125 000 \$	95 000 \$			30 000 \$	
Voirie	Reféction du Rang 3 Sud - Éboulement		275 000 \$		275 000 \$				
	Total par année	1 450 000 \$	3 725 000 \$	450 000 \$	4 077 500 \$	1 147 500 \$	120 000 \$	30 000 \$	250 000 \$
	Grand Total dépense		5 625 000 \$					Grand total financement	5 625 000 \$

Ledit programme totalise 5 625 000\$ réparti comme suit :

Année 2023	1 450 000\$
Année 2024	3 725 000\$
Année 2025	450 000\$
TOTAL	5 625 000\$

Adoptée à l'unanimité

3. PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen présent.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-02-19

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Émond de procéder à la levée de l'assemblée à 18h08.

Adoptée à l'unanimité

Véronique Danis
Mairesse

Sandra Payette
*Directrice générale et
Greffière-trésorière*